



**COMITÉ CONSULTATIF
D'ORIENTATION DU PAK**



Les premières requêtes en examen

Un comité ad hoc de l'organe consultatif, chargé spécifiquement de l'analyse des saisines, s'est réuni le 12 août dernier à Kribi. Les avis formulés seront validés en plénière avant notification à la Direction générale du PAK.

Sur les quatre premières saisines soumises à l'examen du comité ad hoc du Comité consultatif d'orientation du PAK (CCO-PAK), une seule a été retoquée alors que les trois autres faisaient l'objet d'un consensus. C'est le fait majeur à retenir de la première session dudit comité ad hoc, tenue le 12 août dernier à l'immeuble siège du PAK à Kribi, spécifiquement pour l'examen des saisines. Bien qu'ouverts par Alain Blaise BATONGUE, Président du CCO-PAK, les travaux du comité ad hoc ont été présidés par Charles Melchior MOUDOUTHE, membre du CCO-PAK. Le Président aura néanmoins tenu à exhorter les membres du comité ad hoc à « privilégier le consensus et les intérêts du PAK en particulier et de la place portuaire de Kribi en général ».

Dans le vif du sujet, Steve ABANDA, représentant de Smit-Lamnalco, l'opérateur de remorquage et de la manège, sera le premier à croiser le fer avec le comité ad hoc. La requête de son entreprise porte sur une

révision des charges liées au carburant sur leurs opérations de concession. Demande justifiée, selon lui, par des taxes (18 au total) qui ne sont pas prises en compte dans le prix figurant sur la convention de concession avec le PAK. Après examen, le groupe de travail du CCO-PAK conclura que la surcharge dénoncée par l'opérateur est le résultat d'une modification de facteurs internes et non la variation des coûts du carburant. A l'unanimité de ses membres, le comité ad hoc retiendra la requête et suggérera à l'opérateur de préparer une analyse de sa structure de charges, laquelle sera soumise en demande de révision à l'Autorité Portuaire Nationale (APN).

Viendra le tour de Michaël MAMA, Directeur de l'Exploitation du PAK, de présenter les trois requêtes suivantes, puisque toutes issues du PAK. Elles portent sur une demande de réaménagement du tarifaire pratiqué par le PAK et qui intègre une référence volumétrique ; la problématique du scanning des marchandises en transit ; et la facturation des autorisations d'occupation temporaire (AOT). Les deux premières recevront quitus des mandataires du CCO-PAK. Pour la dernière, le PAK a été invité à ouvrir un dialogue avec les amodiataires afin de recueillir les attentes et contraintes des uns des autres.

C'est avec le sentiment du devoir accompli qu'Alain Blaise BATONGUE reprendra la parole en fin de session, en guise de conclusion. Le Président du CCO-PAK soulignera le caractère historique de cette session ad hoc, chargée de dépouiller les premières saisines. Les premiers avis ainsi formulés seront prochainement présentés en plénière, pour validation. Une étape essentielle, qui précède la notification officielle à la Direction Générale du PAK. Sur ce, Alain Blaise BATONGUE instruira la célérité aux membres du comité ad hoc, dans la préparation des documents finaux à soumettre à validation.



Modeste AKOO

Secrétaire Permanent du CCO-PAK

Monsieur le Secrétaire Permanent, quelle était la particularité de la rencontre du jour

Il s'agissait du premier comité ad hoc qui traitait des saisines portées à notre examen, conformément à l'article 7 du décret organisant le CCO du PAK. Il est important de rappeler que chaque acteur de la communauté portuaire peut saisir le CCO-PAK. Et ce dernier peut se prononcer sur un panel assez large de problématiques ; qu'elles soient tarifaires, réglementaires, logistiques ou encore liées à la promotion de la place portuaire. Dans le cas d'espèce, nous avons reçu les quatre premières saisines qui sont d'une importance capitale et qui ont été largement débattues par l'ensemble des membres.

Les plateformes de Kribi et Douala sont complémentaires. L'on a cependant noté des points d'opposition portant sur quelques activités. Comment est-ce que le CCO-PAK compte s'y prendre pour régler ces divergences ?

Par le dialogue ! Les divergences auxquelles vous faites allusion peuvent tout simplement être une impression. Sur la base du dialogue, du consensus et de la panoplie d'outils disponibles pour animer la place portuaire, nous pouvons parvenir à régler ces points de divergence.

Une session historique avec une dimension d'apprentissage

Sur les quatre saisines, trois sont portées par le PAK, est-ce à dire que l'autorité portuaire locale est celle qui connaît le plus de contraintes ou difficultés au sein de la communauté portuaire de Kribi ?

Non, loin s'en faut ! C'est tout simplement que le PAK est un acteur majeur et les problèmes qu'il pose sont ceux de tous les autres. Il faut plutôt y voir une illustration du rôle que joue le PAK. Car il lui arrivera, souvent, de porter les problèmes posés par les autres acteurs, surtout ceux avec lesquels il est en contrat. C'est aussi pour dire que le CCO-PAK est un organe qui promeut la démocratie au sein de la communauté portuaire. Une démocratie constructive qui veut que l'on puisse donner sens à l'intérêt communautaire dans tout ce que nous faisons.

La rencontre du jour est historique puisqu'elle porte l'examen des premières saisines du CCO-PAK. Quelles peuvent alors être les perspectives ?

Je suis particulièrement heureux d'avoir assisté à cette séance de travail. Elle est effectivement historique en ce sens que c'est le premier comité ad hoc. Il avait une portée pédagogique, d'apprentissage de notre jeune Comité consultatif. Comité qui, bien que jeune, est formé d'hommes et de femmes pétris d'expérience. De toutes façons, les perspectives sont bonnes, car nous y avons des personnes hautement qualifiées chacune dans son domaine. Ce sont des personnes qui portent en elles l'ambition globale du port ainsi que celle des différents secteurs que représentent ces personnes. Le CCO est formé d'institutions représentant des secteurs d'activité importants et dans sa composition, c'est finalement toute la communauté portuaire qui s'y retrouve.



**PAK ORIENTATION
ADVISORY COMMITTEE**

The First Referrals are Under Scrutiny

An ad hoc committee of the advisory body, in charge specifically of analysing referrals, met on 12 August in Kribi. The opinions formulated will be validated in plenary session before being notified to PAK's General Management.

Of the first four cases referred to the ad hoc committee of the PAK Orientation Advisory Committee (CCO-PAK) for consideration, only one was rejected, while the other three were approved by consensus. This is the major point to remember from the first session of the ad hoc committee held on 12 August at PAK Head Office in Kribi to examine referrals. Although opened by Alain Blaise BATONGUE, Chairman of the CCO-PAK, the work of the ad hoc committee was presided over by Charles Melchior MOUDOUTHE, member of the CCO-PAK. The President nevertheless urged the members of the ad hoc committee to «favour consensus and the interests of PAK in particular and of the Port of Kribi in general».

Steve ABANDA, representing Smit-Lamnalco, the towing and mooring operator, was the first to cross swords with the ad hoc committee. His company requested a review of fuel charges on their concession operations. In his opinion, the request is justified by taxes (18 in total) which are not included in the price in the concession agreement with PAK. After examination, the CCO-PAK working group concluded that the surcharge pointed out by the operator is the result of a change in internal factors and not the variation in fuel costs. The ad hoc committee unanimously

accepted the request and suggested that the operator prepare an analysis of its charging structure, which will be submitted to the National Port Authority (NPA) for review.

The floor was then given to Michaël MAMA, PAK Operations Manager, to present the three following requests as they all come from PAK. These focusses respectively on the need to adjust the tariff charged by PAK, which includes a volumetric reference, the issue of scanning goods in transit, and the invoicing of temporary occupancy permits (AOT). The CCO-PAK's representatives discharged the first two requests. As concerns the last one, PAK has been invited to open a dialogue with the farmees in order to gather the expectations and constraints of everyone involved.

Alain Blaise BATONGUE concluded the session with a sense of accomplishment of duty. The Chairman of the CCO-PAK stressed the historic nature of this ad hoc session, which was held to examine the first referrals. The first opinions thus formulated will shortly be presented to the plenary for validation. This is a key stage, which precedes the official notification to PAK General Management. Alain Blaise BATONGUE then instructed the members of the ad hoc committee to prepare the final documents to be submitted for validation as quickly as possible.



Modeste AKOO

Permanent Secretary of CCO-PAK

Mr. Permanent Secretary, what made today's meeting so special

This was the first ad hoc committee to deal with the referrals made to us, in accordance with Article 7 of the decree organising PAK's CCO. It is worth recalling that any stakeholder in the port community may refer a matter to CCO-PAK. The body can then give its opinion on a wide range of issues, including tariffs, regulations, logistics and the promotion of the port community. For this particular case, we have received the first four referrals which are of paramount importance and which have been extensively discussed by all the members.

The Kribi and Douala platforms are complementary. However, some points of opposition were noted about some activities. How does CCO-PAK intend to resolve these differences?

Through dialogue! The differences you refer to may simply be an impression. With dialogue, consensus and the range of tools available to manage the port community, we can settle these differences of opinion.

Three of the four referrals are made by PAK. Does this mean that the local port

“A landmark session with a learning dimension”

authority faces the most constraints or difficulties within the port community of Kribi?

No, far from it! Basically, PAK is a major force and the issues presented are the same as those of all the others. This should rather be seen as an illustration of PAK's role. For the company will often have to deal with the concerns of other stakeholders, especially those with whom a contract has been signed. It also shows that the CCO-PAK is a body that promotes democracy within the port community. A constructive democracy that ensures that the community interest is considered in everything we do.

Today's meeting is a landmark event as it the PAK CCO examined its first referrals. What can then be the prospects?

I am particularly pleased to have attended this working session. It is indeed historic as it is the first ad hoc committee. It had an educational, learning scope for our young Advisory Committee. A committee which, although young, is made up of men and women with a rich experience. In any case, the future bodes well because we have individuals who are highly qualified in their respective fields. They are people who carry the overall ambition of the port as well as that of the various sectors they represent. The CCO is made up of institutions representing key sectors of activity, and its membership ultimately includes the entire port community.



J-Brice MVOA NGIEMA

Chef de service de l'Hydrographie et de la Météorologie du PAK

MÉTÉOROLOGIE

Des données indispensables à la navigation

Zoom sur les missions et actions quotidiennes menées par le Service de l'Hydrographie et de la Météorologie du PAK, dirigé par J-Brice MVOA NGIEMA, Chef de service.

■ Sur l'importance des données

L'importance des données météorologiques est étroitement liée à l'importance de l'économie bleue pour le commerce mondial. A titre d'illustration, jusqu'à 90% de la facilitation du commerce mondial en volume et 70% en valeur se fait par voie maritime. Si un navire fait naufrage à cause des changements brusques du climat ou d'une voie maritime mal entretenue, cela peut engendrer plusieurs pertes en vies humaines et de lourds sinistres économiques.

En transmettant des prévisions météorologiques « fiables » aux navigateurs, le Service dédié participe à la mise en place d'un système d'alerte précoce, capable de répondre efficacement aux changements climatiques brusques pour la préservation des biens et des personnes en mer.

D'un autre côté, le suivi permanent réalisé sur l'évolution des profondeurs au niveau des bassins et voies navigables via des campagnes de levées bathymétriques annuelles permet à ce jour au PAK d'accueillir des navires de fort tirant d'eau et donc, de rester compétitif.

■ Une collecte rigoureuse

Actuellement, le PAK dispose d'un ensemble d'équipements acquis et installés in situ (à MBORO) pour le recueil des paramètres importants comme la vitesse des vents, la température et la pluviométrie. Il s'agit d'une station météo wifi fixée sur la terrasse du bâtiment administratif et d'une manche à air. Dans le but de transmettre aux navigateurs des prévisions météorologiques fiables, le PAK a signé une convention de partenariat avec le Ministère des Transports au sein duquel est logée la Direction de la Météorologie Nationale, qui suivant les dispositions de ladite convention, transmet au PAK des bulletins météo-marines toutes les 72 heures.

Par ailleurs, le PAK a établi une collaboration courant 2018 avec la société internationale STORMGEO, qui lui transmet des alertes orages deux (02) heures au minimum avant un changement climatique brutal.

■ Tout un service en alerte

Suivant le cadre organique en vigueur au PAK, le Service de l'Hydrographie et de la Météorologie (SHM) est chargé de la programmation et de l'exécution des mesures permettant de connaître l'évolution des conditions météorologiques dans le port et ses environs, de la programmation et du contrôle des travaux de levées bathymétriques et de dragage maritime pour l'entretien des voies navigables et du contrôle de l'évolution de la pollution maritime dans le port et ses environs.

Au quotidien, le service s'occupe à l'analyse des bulletins météo-marines transmis aux navigateurs, du suivi de la mise en œuvre des conventions et des contrats signés entre le PAK et les entités spécialisées dans le traitement des données météorologiques, de la rédaction des cahiers des charges pour la maintenance des équipements de collecte des informations météorologiques acquis par le PAK et du suivi de l'évolution des cotes d'exploitation (profondeurs) au niveau du chenal d'accès, du cercle d'évitage et des pieds de quai de manière à s'assurer que les navires de fort tirant d'eau puissent accéder aux installations portuaires en toute sécurité.

Singulièrement, le Service de l'Hydrographie et de la Météorologie travaille de manière étroite avec la Capitainerie, notamment le Département de la Navigation qui est l'utilisateur des bulletins météo-marines reçus, analysés et traités au sein du service. C'est le Commandant du port qui peut en cas de dégradation brusque du climat, décider de l'arrêt des activités au niveau des installations pour préserver la sécurité des biens et des personnes.



Le virus circule toujours

Continuons de respecter les mesures barrières



DÉCLARER TOUT CAS SUSPECT
OU SON PROPRE CAS AU
REPORT ANY SUSPECTED OR OWN
CASE AT THE FOLLOWING NUMBERS

1510
699 909 103

LE PORT AUTONOME DE KRIBI BARRE LA VOIE À LA
PROPAGATION DU CORONAVIRUS
PORT AUTHORITY OF KRIBI FIGHTS AGAINST
THE SPREAD OF CORONAVIRUS

Pour toutes les demandes relatives aux opérations commerciales,
nous joindre.

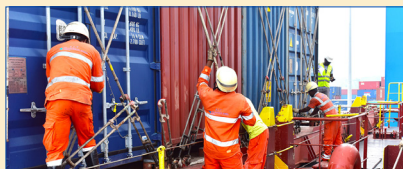
For all operations pertaining to commercial transactions, please contact us.

dex@pak.cm

Lexique

• Docker/Stevedore :

Également appelé manutentionnaire, il a pour tâche d'effectuer, sous la direction d'un exploitant de terminal ou d'une compagnie d'arrimage, les opérations de chargement et de déchargement de la marchandise à bord des navires, ainsi que d'autres tâches liées à la manutention, telles que l'arrimage ou le dépotage de conteneurs.



IT equipment

In the workplace, IT equipment, especially computers, have become a tool for improving profitability and productivity. One out of two employees uses them in the workplace. It is therefore essential to take good care of one's equipment, so as to be able to use it for as long as possible and reduce the company's expenses. Beyond turning it off instead of putting it to sleep, it is possible to use one's computer responsibly.

ECOGESTURE OF THE WEEK:

- ✓ **Close programs you are not using.** Each program that runs can take up a certain amount of random access memory (known as RAM) and processor resources. It is therefore recommended that you close windows that you are not using;
- ✓ **Delete temporary files (or clear the cache).** The cache is a very fast memory that stores frequently used items, and aims to increase the opening speed of programs. However, after a long period of time, it is sometimes necessary to empty it so that your computer can run more efficiently;
- ✓ **Avoid using counterfeit software.** The use of counterfeit software (vulgarly called «cracks») exposes your computer to security breaches, malfunctions, etc.

La lettre
du PAK

Directeur de publication : Patrice MELOM - **Directeur de rédaction :** Harouna BAKO - **Rédacteur en chef :** Ursula NKOA
Secrétaire de rédaction : Félicité BAHANE N. - **Rédacteurs :** Félicité BAHANE N. ; Patrice LOUMOU ; Gaël Pascal AMOUGOU ;
Mohamadou Aboubakar SABO - **Traducteurs :** KAMGA ; Régine Clémence NGONO MANGA
Graphisme et mise en page : Cyrille NGOUABOU C.

www.pak.cm
contact@pak.cm
+237 222 462 100
[@portofkribi](https://www.facebook.com/portofkribi)
[kribiport](https://www.linkedin.com/company/kribiport)